



Numéro de dossier : 36443
Date : 12/02/2025

AUTORISATION D'UN PRODUIT PHYTOPHARMACEUTIQUE

Nom commercial :

BONECO

Numéro d'autorisation :

36443P/B

Catégorie d'utilisateurs: **PROFESSIONNELS**

Détenteur de l'autorisation :

Syngenta Crop Protection

Société anonyme
Avenue Louise 489
1050 BRUXELLES
Belgique

Nature du produit : **Fongicide**

Type de formulation : **EC (Concentré émulsionnable)**

Produit de référence : **8256P/B**

Teneur garantie en substance(s) active(s), synergiste(s) et phytoprotecteur(s) :

- **difénoconazole : 250 g/l (substance active)**

Cette autorisation est valable du **17/02/2025** au **15/03/2027** inclus et remplace, le cas échéant, tout autre acte d'autorisation antérieur pour ce produit.

Les conditions particulières pour la prolongation sont les suivantes : **évaluation de la demande de ré-évaluation.**



Le nombre de points attribués pour le calcul de la contribution annuelle (en application de l'arrêté royal du 13 novembre 2011 fixant les rétributions et cotisations dues au Fonds budgétaire des matières premières et des produits) : **4,4**.

Le produit, pour autant qu'il remplisse toutes les conditions définies dans cet acte d'autorisation et son annexe, est autorisé en application :

- du Règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et abrogeant les directives 79/117/CEE et 91/414/CEE du Conseil ;
- de l'arrêté royal du 28 février 1994 relatif à la conservation, à la mise sur le marché et à l'utilisation des pesticides à usage agricole.

La phrase suivante est uniquement d'application pour un acte établi au nom d'une firme étrangère :
cette autorisation n'est valable que pour autant que les noms et adresses des importateurs de ce produit en Belgique soient communiqués préalablement au Service Produits phytopharmaceutiques et Fertilisants.

Cette autorisation n'engage pas la responsabilité de l'Etat en cas d'accidents dus à l'emploi du produit. Elle est délivrée sans préjudice des dispositions émanant du Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement et du Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale en ce qui concerne la fabrication et l'emploi de matières toxiques ou nocives.

ANNEXE

CLASSIFICATION ET ÉTIQUETAGE DU PRODUIT

Sans préjudice des dispositions relatives à la classification et l'étiquetage :

- du Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le Règlement (CE) n° 1907/2006 ;
- du Règlement (UE) n° 547/2011 de la Commission du 08 juin 2011 portant application du Règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant les exigences en matière d'étiquetage de produits phytopharmaceutiques ;
- de l'arrêté royal du 28 février 1994 relatif à la conservation, à la mise sur le marché et à l'utilisation des pesticides à usage agricole ;

les mentions suivantes doivent se trouver sur l'étiquette du produit :

Classification et étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008

Coformulants à mentionner sur l'étiquette (Art. 18, point 3b du Règlement (CE) 1272/2008) :

- solvant naphta aromatique lourd (pétrole) (CAS: 64742-94-5)




Classes et catégories de danger :

- Dangereux pour le milieu aquatique - Danger aigu, Catégorie 1
- Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, Catégorie 1

Mention d'avertissement :

- DANGER

Codes SGH et pictogrammes de danger :

- GHS07 : Nocif 
- GHS08 : Dangereux pour la santé à long terme 
- GHS09 : Dangereux pour l'environnement 

Mentions de danger (phrases H) :

- H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- H351 : Susceptible de provoquer le cancer.
- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (phrases P) :

- P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de



- protection des yeux et du visage.
- P301 + P330 + P331 + P310 : EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche, NE PAS faire vomir et appeler immédiatement le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.
 - P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - P391 : Recueillir le produit répandu.

Informations additionnelles sur les dangers (phrases EUH) :

- EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases selon le Règlement (CE) n° 1107/2009 ou le Règlement (UE) n° 547/2011

Phrases types indiquant les mesures de sécurité (phrases SP) :

- SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
- SPa1 : Pour éviter le développement de résistance, alterner l'emploi de ce produit avec d'autres ayant un mode d'action différent. Le code FRAC pour le mode d'action de la substance active de ce produit est 3.
- SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux eaux de surface (voir mesures de réduction du risque).
- SPo : Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec.

Autres mentions/phrases nationales :

- La dose autorisée est la plus petite dose qui garantit la meilleure efficacité dans la plupart des situations. Elle peut être réduite, sous la responsabilité de l'utilisateur. La diminution de la dose appliquée n'autorise pas l'augmentation du nombre maximal d'applications, ni la réduction du (des) délai(s) d'attente.
- Toujours porter un vêtement de protection de base couvrant bras et jambes (si aucun vêtement de protection spécifique n'est requis), des gants résistant aux produits chimiques et des chaussures ou des bottes imperméables lors de la manipulation et de l'application des produits phytopharmaceutiques.



USAGES

Les applications pour lesquelles le produit est autorisé et les conditions particulières d'application :

pommiers (*Malus domestica*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/12 mois

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : tavelure du pommier (*Venturia inaequalis*)

Dose : 100 ml/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation

Remarque : preventif: 100 ml/ha de haie, dès les premiers avertissements, à intervalle de 10 jours. Curatif jusqu'à 96 h après l'infection.

Pour lutter contre : oïdium du pommier et du poirier (*Podosphaera leucotricha*)

Dose : 100 ml/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation

Remarque : preventif: 100 ml/ha de haie, dès les premiers avertissements, à intervalle de 10 jours, Curatif jusqu'à 96 h après l'infection.

poiriers (*Pyrus communis*/*P. pyrifolia* var. *culta*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/12 mois

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : tavelure du poirier (*Venturia pirina*)

Dose : 100 ml/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation

Remarque : preventif: 100 ml/ha de haie, dès les premiers avertissements, à intervalle de 10 jours. Curatif jusqu'à 96 h après l'infection.



Pour lutter contre : oïdium du pommier et du poirier (*Podosphaera leucotricha*)

Dose : 100 ml/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation

Remarque : préventif: 100 ml/ha de haie, dès les premiers avertissements, à intervalle de 10 jours, Curatif jusqu'à 96 h après l'infection.

betterave rouge et jaune (*Beta vulgaris* subsp. *vulgaris* var. *conditiva*/*Beta vulgaris* subsp. *vulgaris* var. *lutea*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 3 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : ramulariose (*Ramularia beticola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe betae* / *E. polygoni*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille de la betterave (*Uromyces betae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

carottes (*Daucus carota*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 3 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :



- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Méthode d'application : pulvérisation

panais (*Pastinaca sativa*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 3 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Méthode d'application : pulvérisation

céleri-raves (*Apium graveolens var. rapaceum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)



Méthode d'application : pulvérisation

scorsonère (*Scorzonera hispanica*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 63 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle minimal entre deux applications : 15 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

chou-navet, rutabaga (*Brassica napus subsp. rapifera*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

navet (*Brassica rapa subsp. rapa*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)



Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

chou brocoli (*Brassica oleracea* var. *botrytis* subvar. *cymosa*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Méthode d'application : pulvérisation

chou-fleur (blanc et vert) (*Brassica oleracea* var. *botrytis* subvar. *cauliflora*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.



Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Méthode d'application : pulvérisation

chou de Bruxelles (*Brassica oleracea var. gemmifera*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Méthode d'application : pulvérisation

choux pommés (blanc, rouge, chou cabus et chou de Savoie) (*Brassica oleracea var. capitata*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Méthode d'application : pulvérisation



Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Méthode d'application : pulvérisation

chou chinois, pakchoï, pakchoï en rosette et komatsuna (*Brassica rapa chinensis* & *B. rapa pekinensis*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

chou chinois, pakchoï, pakchoï en rosette et komatsuna (*Brassica rapa chinensis* & *B. rapa pekinensis*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

chou frisé (chou palmier) (*Brassica oleracea* var. *sabellica*; *Brassica oleracea* var. *palmifolia*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Méthode d'application : pulvérisation

culture de racines de witloof (*Cichorium intybus* var. *foliosum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 30 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria cichorii*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1



Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille (*Puccinia cichorii*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

asperge (*Asparagus officinalis*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : après la récolte

Nombre maximal d'applications : 3 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : stemphyliose (*Pleospora allii*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : pourriture grise (*Botrytis cinerea*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille de l'asperge (*Puccinia asparagi*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Méthode d'application : pulvérisation

céleri (à côtes, blanc et vert) (*Apium graveolens* var. *dulce*/*Apium graveolens*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)



Méthode d'application : pulvérisation

céleri (à côtes, blanc et vert) (*Apium graveolens* var. *dulce*/*Apium graveolens*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

rhubarbe (*Rheum rhabarbarum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : ramulariose (*Ramularia rhei*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

cerfeuil (consommation des feuilles) (*Anthriscus cerefolium*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/coupe

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.



Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

cerfeuil (consommation des feuilles) (*Anthriscus cerefolium*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/coupe
Délai avant la récolte : 14 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

céleri à couper (consommation des feuilles) (*Apium graveolens var. secalinum*)

Localisation du traitement : sous protection
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/coupe
Délai avant la récolte : 14 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.



Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

céleri à couper (consommation des feuilles) (*Apium graveolens* var. *secalinum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/coupe

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

betteraves sucrières (*Beta vulgaris* subsp. *vulgaris* var. *altissima*)

Localisation du traitement : plein air



Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 3 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : ramulariose (*Ramularia beticola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe betae* / *E. polygoni*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille de la betterave (*Uromyces betae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Méthode d'application : pulvérisation

betteraves fourragères (*Beta vulgaris subsp. vulgaris var. crassa*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 3 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : ramulariose (*Ramularia beticola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe betae* / *E. polygoni*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille de la betterave (*Uromyces betae*)

Dose : 0,5 l/ha.



Nombre d'applications : 1 à 3
Méthode d'application : pulvérisation

chicorée (*Cichorium intybus var. sativum*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 30 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria cichorii*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille (*Puccinia cichorii*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation



EXTENSION DE L'AUTORISATION POUR DES USAGES MINEURS (en application de l'article 51 du Règlement (CE) No 1107/2009).

L'usage du produit pour ces extensions tombe sous la responsabilité de l'utilisateur. En raison du nombre limité de données évaluées concernant l'efficacité et la phytotoxicité, il est conseillé d'effectuer un test avant l'utilisation du produit.

radis noir et radis rave (*Raphanus sativus*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 3 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

raifort (*Armoracia rusticana*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 3 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.



Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphaceae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

topinambour (*Helianthus tuberosus*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 3 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria cichorii*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

ail (*Allium sativum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : la base des feuilles commence à grossir ou à s'allonger (BBCH \geq 41)

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.



Pour lutter contre : alternariose du poireau (*Alternaria porri*)

Dose : 0,4 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

oignons (récolté sec) (*Allium cepa*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : la base des feuilles commence à grossir ou à s'allonger (BBCH \geq 41)

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : alternariose du poireau (*Alternaria porri*)

Dose : 0,4 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

échalote (*Allium cepa* *Aggregatum* types)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : la base des feuilles commence à grossir ou à s'allonger (BBCH \geq 41)

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : alternariose du poireau (*Alternaria porri*)

Dose : 0,4 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

chou-rave (*Brassica oleracea* var. *gongylodes*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.



Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Méthode d'application : pulvérisation

cimi di rapa (*Brassica rapa subsp. rapa*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 21 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

soja (récolté sec) (*Glycine max*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : feuille trifoliolée, insérée sur le 9ème noeud, est étalée; aucune pousse latérale n'est visible - les premiers pétales sont visibles, les fleurs sont toujours fermées (BBCH 19-59)

Délai avant la récolte : 60 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.



Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe diffusa*)

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

fenouil (*Foeniculum vulgare*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

fenouil (*Foeniculum vulgare*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

aneth (consommation des feuilles) (*Anethum graveolens*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/coupe

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :



- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

aneth (consommation des feuilles) (*Anethum graveolens*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/coupe

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

carvi (consommation des feuilles) (*Carum carvi*)



Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/coupe

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

coriandre (consommation des feuilles) (*Coriandrum sativum*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/coupe

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.



Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

coriandre (consommation des feuilles) (*Coriandrum sativum*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/coupe

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

livèche (consommation des feuilles) (*Levisticum officinale*)

Localisation du traitement : sous protection
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/coupe

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.



Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

livèche (consommation des feuilles) (*Levisticum officinale*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/coupe
Délai avant la récolte : 14 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

persil (consommation des feuilles) (*Petroselinum crispum*)

Localisation du traitement : sous protection
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/coupe
Délai avant la récolte : 14 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.



Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : septoriose du persil (*Septoria petroselini* / *Cercosporidium punctum*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

persil (consommation des feuilles) (*Petroselinum crispum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/coupe

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : septoriose du persil (*Septoria petroselini* / *Cercosporidium punctum*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2



Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

persil à grosses racines et cerfeuil tubéreux (consommation de la racine) (*Petroselinum crispum var. tuberosum & Chaerophyllum bulbosum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 3 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

angélique (consommation des racines) (*Angelica archangelica*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 3 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :



- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

livèche (consommation des racines) (*Levisticum officinale*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 3 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

menthe (consommation des feuilles) (*Mentha sp.*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout



Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : rouilles (*Puccinia* / *Uromyces* / *Phragmidium* / ...)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

lin d'hiver (*Linum usitatissimum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : \geq BBCH 31 (10 cm de hauteur)

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 60 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : échaudage du lin (septoriose) (*Mycosphaerella linicola*)

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : brunissure du lin (*Kabatiella*) (*Discosphaerina fulvida*)

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mort-lin (*Phoma linicola*)

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)



Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium du lin (*Oidium lini*)

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

lin de printemps (*Linum usitatissimum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : \geq BBCH 31 (10 cm de hauteur)

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 60 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : échaudage du lin (septoriose) (*Mycosphaerella linicola*)

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : brunissure du lin (*Kabatiella*) (*Discosphaerina fulvida*)

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mort-lin (*Phoma linicola*)

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium du lin (*Oidium lini*)

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 0,5 l/ha.



Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

lin d'hiver (production de semences) (*Linum usitatissimum*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Stade d'application : \geq BBCH 31 (10 cm de hauteur)
Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 60 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : échaudage du lin (septoriose) (*Mycosphaerella linicola*)

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation
Dose : 0,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : brunissure du lin (*Kabatiella*) (*Discosphaerina fulvida*)

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation
Dose : 0,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mort-lin (*Phoma linicola*)

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation
Dose : 0,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium du lin (*Oidium lini*)

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation
Dose : 0,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation



lin de printemps (production de semences) (*Linum usitatissimum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : \geq BBCH 31 (10 cm de hauteur)

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 60 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : échaudage du lin (septoriose) (*Mycosphaerella linicola*)

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : brunissure du lin (*Kabatiella*) (*Discosphaerina fulvida*)

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mort-lin (*Phoma linicola*)

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium du lin (*Oidium lini*)

Stade d'application : préventivement ou aux premiers signes d'infestation

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

betterave rouge et jaune (production de semences) (*Beta vulgaris subsp. vulgaris var. conditiva/Beta vulgaris subsp. vulgaris var. lutea*)

Localisation du traitement : plein air



Type de culture : production de semences

Nombre maximal d'applications : 3 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : ramulariose (*Ramularia beticola*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe betae* / *E. polygoni*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille de la betterave (*Uromyces betae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

carottes (production de semences) (*Daucus carota*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : production de semences

Nombre maximal d'applications : 3 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Méthode d'application : pulvérisation

persil (production de semences) (*Petroselinum crispum*)



Localisation du traitement : plein air
Type de culture : production de semences

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : septoriose du persil (*Septoria petroselini* / *Cercosporidium punctum*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose / brûlure des feuilles de la carotte (*Alternaria dauci*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

plantes ornementales (ornamentals)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Utilisation en plantes ornementales accordée sur base d'essais réalisés sur l'(les) espèce(s) suivant(es): Buxus, Chaenomeles, Pyracantha, Salix, Sorbus, Ranunculus, Prunus laurocerasus et Aster.
- Les espèces et variétés de plantes ornementales susceptibles d'être traitées avec ce produit sont citées sur l'étiquette sous la responsabilité du détenteur de l'autorisation/du permis.

Remarque(s) :

- Ne pas appliquer sur Rosa et Kalanchoë en raison du risque de dégâts.



Pour lutter contre : Calonectria (Cylindrocladium) (*Calonectria spp.*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : Mycosphaerella (*Mycosphaerella spp.*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : tavelure (*Venturia / Sphilocaea*)

Dose : 10 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation

Remarque : Préventivement à intervalle de 10 jours ou curativement au plus tard 96 h après l'infection.

Pour lutter contre : stemphylium (*Stemphylium*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphaceae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria sp.*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouilles (*Puccinia / Uromyces / Phragmidium / ...*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation

plantes ornementales (ornamentals)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/12 mois



Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Utilisation en plantes ornementales accordée sur base d'essais réalisés sur l'(les) espèce(s) suivant(es): Buxus, Chaenomeles, Pyracantha, Salix, Sorbus, Ranunculus, Prunus laurocerasus et Aster.
- Les espèces et variétés de plantes ornementales susceptibles d'être traitées avec ce produit sont citées sur l'étiquette sous la responsabilité du détenteur de l'autorisation/du permis.

Remarque(s) :

- Ne pas appliquer sur Rosa et Kalanchoë en raison du risque de dégâts.

Pour lutter contre : Calonectria (Cylindrocladium) (*Calonectria spp.*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : Mycosphaerella (*Mycosphaerella spp.*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : tavelure (*Venturia / Sphiloceae*)

Dose : 10 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation

Remarque : Préventivement à intervalle de 10 jours ou curativement au plus tard 96 h après l'infection.

Pour lutter contre : stemphylium (*Stemphylium*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphaceae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria sp.*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation



Pour lutter contre : rouilles (*Puccinia* / *Uromyces* / *Phragmidium* / ...)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 4

Méthode d'application : pulvérisation



EMBALLAGES

Ce produit ne peut être mis sur le marché que dans les emballages suivants :

Type : jerrican **Matériel :** PEHD fluoré

Volume : 5 l Contenu : 5 l

Volume : 10 l Contenu : 10 l

Volume : 20 l Contenu : 20 l

Type : jerrican **Matériel :** PEHD/PA

Volume : 5 l Contenu : 5 l

Type : bouteille **Matériel :** PEHD fluoré

Volume : 0,25 l Contenu : 0,25 l

Volume : 0,5 l Contenu : 0,5 l

Volume : 1 l Contenu : 1 l

Type : bouteille **Matériel :** PEHD/PA

Volume : 0,25 l Contenu : 0,25 l

Volume : 0,5 l Contenu : 0,5 l

Volume : 1 l Contenu : 1 l



DESCRIPTION DES CULTURES

pommiers (*Malus domestica*) : toutes les variétés

poiriers (*Pyrus communis*/*P. pyrifolia* var. *culta*) : toutes les variétés, y compris Nashi

betterave rouge et jaune (*Beta vulgaris* subsp. *vulgaris* var. *conditiva*/*Beta vulgaris* subsp. *vulgaris* var. *lutea*) : toutes les variétés

carottes (*Daucus carota*) : toutes les variétés

panais (*Pastinaca sativa*) : toutes les variétés

céleri-raves (*Apium graveolens* var. *rapaceum*) : toutes les variétés

radis noir et radis rave (*Raphanus sativus*) : radis à peau noire, rouge ou blanche de saveur forte, toutes les variétés (le raifort n'est pas compris dans cette définition)

scorsonère (*Scorzonera hispanica*) : toutes les variétés

chou-navet, rutabaga (*Brassica napus* subsp. *rapifera*) : toutes les variétés

navet (*Brassica rapa* subsp. *rapa*) : toutes les variétés

raifort (*Armoracia rusticana*) : toutes les variétés

topinambour (*Helianthus tuberosus*) : toutes les variétés

ail (*Allium sativum*) : toutes les variétés

oignons (récolté sec) (*Allium cepa*) : toutes les variétés, plantées ou semées, récoltées sèches

échalote (*Allium cepa* *Aggregatum* types) : toutes les variétés

chou brocoli (*Brassica oleracea* var. *botrytis* subvar. *cymosa*) : toutes les variétés

chou-fleur (blanc et vert) (*Brassica oleracea* var. *botrytis* subvar. *cauliflora*) : toutes les variétés

chou de Bruxelles (*Brassica oleracea* var. *gemmifera*) : toutes les variétés

choux pommés (blanc, rouge, chou cabus et chou de Savoie) (*Brassica oleracea* var. *capitata*) : toutes les variétés

chou chinois, pakchoï, pakchoï en rosette et komatsuna (*Brassica rapa chinensis* & *B. rapa pekinensis*) : toutes les variétés

chou frisé (chou palmier) (*Brassica oleracea* var. *sabellica*; *Brassica oleracea* var. *palmifolia*) : toutes les variétés

chou-rave (*Brassica oleracea* var. *gongylodes*) : toutes les variétés

cimi di rapa (*Brassica rapa* subsp. *rapa*) : toutes les variétés

culture de racines de witloof (*Cichorium intybus* var. *foliosum*) : Pour le traitement de la culture sur le champ; toutes les variétés pour la production de witloof (blanc et rouge).



- soja (récolté sec) (*Glycine max*) : toutes les variétés dont les graines sont récoltées sèches
- asperge (*Asparagus officinalis*) : toutes les variétés (champ de production: asperges en champs de production, donc pas les 1ère et 2ème années de la culture)
- céleri (à côtes, blanc et vert) (*Apium graveolens var. dulce/ Apium graveolens*) : toutes les variétés
- fenouil (*Foeniculum vulgare*) : toutes les variétés
- rhubarbe (*Rheum rhubarbarum*) : toutes les variétés
- aneth (consommation des feuilles) (*Anethum graveolens*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés
- cerfeuil (consommation des feuilles) (*Anthriscus cerefolium*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés
- céleri à couper (consommation des feuilles) (*Apium graveolens var. secalinum*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés
- carvi (consommation des feuilles) (*Carum carvi*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés
- coriandre (consommation des feuilles) (*Coriandrum sativum*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés
- livèche (consommation des feuilles) (*Levisticum officinale*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés
- persil (consommation des feuilles) (*Petroselinum crispum*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés
- persil à grosses racines et cerfeuil tubéreux (consommation de la racine) (*Petroselinum crispum var. tuberosum* & *Chaerophyllum bulbosum*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés
- angélique (consommation des racines) (*Angelica archangelica*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés
- livèche (consommation des racines) (*Levisticum officinale*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés
- menthe (consommation des feuilles) (*Mentha sp.*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés
- betteraves sucrières (*Beta vulgaris subsp. vulgaris var. altissima*) : toutes les variétés
- betteraves fourragères (*Beta vulgaris subsp. vulgaris var. crassa*) : toutes les variétés
- chicorée (*Cichorium intybus var. sativum*) : toutes les variétés
- lin d'hiver (*Linum usitatissimum*) : toutes les variétés
- lin de printemps (*Linum usitatissimum*) : toutes les variétés



lin d'hiver (production de semences) (*Linum usitatissimum*) : culture destinée à la récolte de semences, toutes les variétés

lin de printemps (production de semences) (*Linum usitatissimum*) : culture destinée à la récolte de semences, toutes les variétés

betterave rouge et jaune (production de semences) (*Beta vulgaris subsp. vulgaris var. conditiva*/*Beta vulgaris subsp. vulgaris var. lutea*) : culture destinée à la récolte de semences, toutes les variétés

carottes (production de semences) (*Daucus carota*) : culture destinée à la récolte de semences, toutes les variétés

persil (production de semences) (*Petroselinum crispum*) : culture destinée à la récolte de semences, toutes les variétés

plantes ornementales (*ornamentals*) : Toutes les espèces et variétés, non destinées à la consommation. Les produits autorisés pour cette culture peuvent également être utilisés pour la production des arbres et arbustes fruitiers dans la mesure où ceux-ci ne sont pas encore à leur place définitive et que les fruits ne soient pas récoltés.